

NON À LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE !!!

Non au scandale des files d'attente, des trop longs délais, des personnes qui n'accèdent plus ou mal aux soins.

Différents contacts ou membres du Comité de Vigilance sont scandalisés par la foule amassée au CHI, SITE DE VESOUL, ce lundi, pour obtenir des rendez vous en OPHTALMOLOGIE. On avait obligé les patients à venir sur place pour traiter leurs dossiers, ce qui est déjà en soi intolérable. Des dizaines de personnes (peut-être 200 disent quelques témoins ?) ont attendu longuement pour obtenir des rendez vous d'ici à plusieurs mois, ou ne rien obtenir du tout.

SOMMES-NOUS DEVENUS UN PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ?

LA DISPARITION ACCÉLÉRÉE DES GÉNÉRALISTES ET DES SPÉCIALISTES LIBÉRAUX DE NOS CONTRÉES FORCE L'HÔPITAL PUBLIC À LES REMPLACER SANS EN AVOIR NI LES PERSONNELS SUFFISANTS, NI LES MOYENS, NI FORCÉMENT LA VOCATION. TOUT NOTRE ÉDIFICE MÉDICAL, PRIVÉ ET PUBLIC, EST EN TRAIN DE BASCULER ET NE RÉPOND PLUS AUX BESOINS DE BASE DE NOS POPULATIONS, CE QUI ACCENTUE À LA FOIS LES FRACTURES SOCIALES ET TERRITORIALES.

IL EST TEMPS D'AGIR, À PLUSIEURS NIVEAUX :

- 1- au niveau local et régional, MULTIPLIER ET RENFORCER LES CONVENTIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS pour amener des professionnels là où ils sont insuffisants en nombre, et soutenir ainsi les sites fragiles.
- 2- Au niveau régional, la RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DOIT SE FAIRE EN FONCTION DES BESOINS et en ayant le souci de couvrir équitablement tous les sites publics et pas seulement le CHU
- 3- Au niveau national, il faut EN FINIR AVEC DES QUOTAS DE RECRUTEMENT (LE NUMÉRUS CLAUDUS) dont les chiffres sont les mêmes que dans les années 1970 alors que notre population a augmenté de plusieurs millions, a vieilli et a d'autres besoins de santé
- 4- Au niveau national, EN FINIR PARTIELLEMENT AVEC LA LIBERTÉ D'INSTALLATION LIBÉRALE. IL FAUT NOMMER POUR UN TEMPS COURT (3 à 5 ans selon les organisations comme la Coordination nationale, ou selon les études qui traitent courageusement de ce problème, par exemple le rapport sénatorial sur les spécialistes libéraux) LES SPÉCIALISTES ET LES GÉNÉRALISTES EN FONCTION DES BESOINS et faire absolument primer l'intérêt général sur les intérêts privés et individuels. POURQUOI NE PAS FAIRE DES ÉCOLES NORMALES DE MÉDECINS à l'image des anciennes Écoles Normales des Instituteurs ? Ces dernières, en échange d'une formation de qualité, obtenaient en retour un engagement

décennal et fournissait de bons enseignants dans tous les recoins de la République.

- 5- MULTIPLIER LES STRUCTURES COLLECTIVES DE SANTÉ, en respectant le maillage territorial et en s'appuyant sur les sites hospitaliers de proximité, DE MANIÈRE À NE DÉLAISSER AUCUN SECTEUR, et en misant sur celles qui sont le plus en lien avec les demandes des nouveaux médecins. Nous rappelons une nouvelle fois que les CENTRES DE SANTÉ, MUNICIPAUX, ASSOCIATIFS OU MUTUALISTES, EN MISANT SUR LE SALARIAT, (DEMANDE FORTE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE) SONT LES MIEUX ADAPTÉS AUJOURD'HUI, en tout cas plus que les maisons de santé privées qui souvent regroupent les professionnels qui sont déjà localement présents.

BIEN ÉVIDEMMENT IL FAUT DANS LE MÊME TEMPS RÉPONDRE AUX DEMANDES LÉGITIMES DES MÉDECINS pour les aider à s'installer et pour mieux prendre en compte leurs réelles surcharges administratives.

Si nous retenons le seul LIVRE BLANC DE L'APVF - ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE, qui date de la fin des années 1990 sur les hôpitaux de proximité et qui proposait déjà un service civique de 3 ans pour les jeunes médecins, on se rend compte de cet intolérable retard et de la très grande responsabilité des responsables politiques successifs qui en la matière ont montré leur manque de courage face aux lobbies et leur absence totale de prévision et de respect des populations et territoires de plus en plus délaissés.

Réagissons au nom de l'intérêt général et du nécessaire service public sanitaire qu'il nous faut maintenir, rénover et élargir.

Le Comité de Vigilance et la Coordination nationale s'y emploient depuis des années.

Agissons ensemble pour notre bien être commun.

Lure le 17/06/2015